

22/12/2016



ADMINISTRATIFS



Concours interne Adjoints Administratifs 2017

Pourquoi lancer une campagne d'inscription à la préparation du concours interne d'adjoint administratif Ile de France sans que tous les textes ne soient publiés par la Fonction Publique et sans que les agents ne soient véritablement informés par l'Administration ?

Le SNAPATSI dénonce qu'aucun dialogue social n'a été fait dans le cadre de la mise en place des concours internes d'Adjoints Administratifs au titre de l'année 2017. Pourtant la mise en œuvre du PPCR pour la catégorie C à compter du 1er janvier 2017 engendre des modifications.

Le SNAPATSI dénonce depuis plusieurs années que les lauréats des concours internes d'Adjoint Administratif soient dans l'obligation d'une mobilité géographique pour ne gagner que quelques euros de plus. Système qui pénalise autant l'agent que son service d'affectation d'origine.

**Il serait grand temps d'agir
pour l'intérêt de tous !**

Le SNAPATSI demande à l'Administration qu'elle organise une réunion dans les délais les meilleurs pour communiquer toutes les informations relatives à l'organisation et aux modalités des concours d'Adjoint Administratif pour l'année 2017.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend !